

BAREME TTC HONORAIRES TRANSACTION BERLIN KENGNANG

Barème au 11/01/2021

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.
Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA). A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

PRIX DE VENTE	Mandat Honoraires TTC
De 1 à 100 000€	Forfait 8 000€
De 100 001 à 150 000€	7 %
De 150 001 à 200 000€	6 %
De 200 001 à 400 000€	5 %
+ de 400 001€	4 %
Terrain à Bâtir	10 %

Tous nos compromis se signent chez notaire.

Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.

Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

Avis de valeur : 350 € TTC à charge du propriétaire

Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.

BERLIN KENGNANG

Tél. 07 62 04 67 96

b.kengnang@lesprofessionnels.immo

Conseiller en Immobilier en portage salarial

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien

<http://mcpmediation.org>